

INSCRIPTION A L'ECOLE

DOCUMENTS ORIGINAUX A FOURNIR

- Pièces d'identité des parents **et** livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- Carnet de santé avec les vaccins à jour
- 2 justificatifs de domicile **de moins de 3 mois***: facture Electricité, Gaz, Eau, ou échéancier de l'année en cours, cotisation d'assurance habitation, quittance de loyer, acte de propriété, contrat de location, taxe foncière, facture de téléphone fixe, ou abonnement internet. **Compromis de vente et facture de téléphone portable non acceptée.**

Si l'enfant est déjà scolarisé :

- Un certificat de radiation (à demander au directeur de l'établissement de l'enfant)

En cas d'enfant en situation de handicap

- Attestation A.E.E.H (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) pour les familles dont l'un des enfants est concerné.

En cas de monoparentalité (séparation, divorce ...)

- Extrait complet de l'acte judiciaire (**original et copie**) et/ou la convention de divorce par consentement mutuel et fixant les règles de l'autorité parentale en récapitulant les modalités de garde.
- Justificatif de domicile et coordonnées (téléphone, mail) **de chacun** des parents.

En cas d'hébergement (sauf Samu Social, Croix Rouge, association...)

- Retirer au préalable une attestation d'hébergement auprès de la Maison de la Famille, ou en la téléchargeant sur le site de la ville. Elle doit être signée par l'hébergé et l'hébergeant et complétée des justificatifs suivants :
 - Déclaration sur l'honneur d'hébergement,
 - Pièce d'identité de l'hébergé et de l'hébergeant,
 - 2 justificatifs de domicile* de l'hébergeant
 - 1 justificatif de domicile au nom de l'hébergé chez l'hébergeant de moins de 3 mois (ex : cotisation d'assurance scolaire précisant la protection sur le temps périscolaire, attestation d'allocataire CAF, attestation de sécurité sociale – **Facture de téléphone portable non acceptée**).

INFORMATION A RENSEIGNER LE JOUR DE L'INSCRIPTION

- Coordonnées du médecin traitant de l'enfant (nom, adresse, téléphone)
- Coordonnées des employeurs
- Personnes autorisées à venir chercher l'enfant (nom/prénom/téléphone/adresse/liens de parenté)

Sans ces documents, l'inscription ne pourra pas être prise en compte